



## NOTICE D'UTILISATION DES PRISES D'ESCALADE

Nous vous remercions d'avoir acheté des prises d'escalade sur JeGrimpe.com.

Pour la sécurité des utilisateurs, les prises d'escalade requièrent une attention toute particulière lors des opérations de montage, démontage, nettoyage. Elles doivent être très régulièrement inspectées, dans l'idéal à chaque utilisation, ou à minima à chaque démontage / remontage des prises. Chaque grimpeur est un utilisateur des infrastructures et est un acteur de son sport. En cas de défaut constaté (prise endommagée, fissurée, qui bouge ou tourne, etc...), il doit en être référé aux autorités compétentes les plus proches pour définir les actions à prendre (resserage ou retrait du service de la prise, par exemple). Les instructions ci-dessous doivent être lues et comprises avant de commencer l'installation et l'utilisation des prises sur votre mur.

**USAGE :** Les prises d'escalade ont été conçues pour la pratique de l'escalade exclusivement. Elles ne doivent pas être utilisées pour le dry tooling ou pour d'autres techniques d'escalade artificielle (sauf mention spéciale précisée sur la fiche produit). Elles peuvent être utilisées par tous les grimpeurs, du débutant au compétiteur et fixées sur tous les types de profil, depuis les dalles inclinées jusqu'aux toits horizontaux. Les prises doivent être posées sur une surface parfaitement plane de manière à ce que l'arrière de la prise repose entièrement sur le mur support.

**FIXATION :** Les prises doivent être fixées sur des structures artificielles d'escalade, conformes aux exigences des normes EN 12 572, aux points de fixation prévus à cet effet (en cas de doute, se reporter à la notice d'utilisation de la structure d'escalade fournie par son fabricant).

Une prise d'escalade est généralement munie de 2 types de trou de fixation :

- d'un trou principal d'environ 11 à 12mm de diamètre, permettant ainsi l'utilisation d'une vis centrale de type CHC (tête Cylindrique Hexagonale Creuse), ou FHC (tête Fraisée Hexagonale Creuse), ou BHC (tête Bombée Hexagonale Creuse), de diamètre 10mm et filetage métrique (abrégé "M10").
- d'un ou plusieurs petits trous en périphérie, pour le contre-vissage, qui requièrent l'utilisation de vis à bois.

La longueur de la vis centrale M10 doit être de longueur suffisante. Elle dépend de l'épaisseur de la prise, de l'épaisseur des panneaux, des modèles d'inserts et de leur positionnement sur les panneaux d'escalade. La vis M10 doit entièrement pénétrer dans l'insert (appelé aussi "T-nut") de manière à reposer sur toute la longueur du filetage de l'insert. Pour les murs bétons munis de chevilles pour prises, veuillez vous assurer que la vis ne soit pas trop longue pour ne pas qu'elle bute au fond de la cheville, sans quoi la prise ne sera pas serrée. Assurez-vous qu'un minimum de 10mm de vis soit vissé dans la cheville.

Un couple de serrage maximum est ainsi défini pour la vis centrale M10 en fonction des tailles de prises :

Taille	Couple de serrage maximum [Nm]
Micro et XS	25*
S	30*
M	35*
L	40*
XL	50*
XXL, Méga et plus	50*

\* Certaines marques de prises recommandent d'appliquer des couples de serrage inférieurs, se reporter à leurs notices.

Il appartient aux ouvriers d'utiliser les outils appropriés pour s'assurer que le couple de serrage maximum n'est pas dépassé. Il est fortement déconseillé d'utiliser des visseuses à chocs qui ont un couple de serrage bien trop important, et fragilisent les prises à cause des chocs et de la pression exercée au niveau des points de fixation.

En plus du trou pour la vis centrale M10, certaines prises sont pourvues d'un ou plusieurs trous de fixation plus petit. Afin d'éviter tout risque de rotation, nous vous conseillons de contre-visser la prise à l'aide d'une vis à bois de 4.5mm ou 5mm de diamètre, de longueur appropriée suivant l'épaisseur de la prise. La vis à bois de contre-vissage devra dépasser d'au moins 25mm à l'arrière de la prise pour traverser l'épaisseur du panneau, de manière à assurer une bonne fixation.

Certaines prises dites "Micros" ou "Screw-on" n'ont pas de trou pour vis centrale M10, mais uniquement des petits trous pour la fixation par vis à bois. Ces prises doivent être fixées à l'aide de vis à bois de diamètre 4.5mm ou 5mm maximum, sur panneaux ou volumes en bois uniquement. Une vis à bois doit être placée dans chaque trou prévu à cet effet. Les vis à bois doivent dépasser au minimum de 25mm à l'arrière de la prise pour traverser l'épaisseur du panneau, de manière à assurer une bonne fixation.

Certaines prises en polyuréthane ont des emplacements prévus pour les vis à bois, mais non percés d'origine en usine. Ces emplacements doivent être utilisés pour fixer ou contre-visser les prises avec des vis à bois à pointe fendue de type FX5 entièrement filetées. Il n'est pas autorisé de visser ces vis à bois en dehors des réservations prévues à cet effet.

Les montages (prise fixée sur une autre) sont strictement interdits. La prise porteuse risque d'être abîmée et de perdre son intégrité physique. Toute prise percée à un endroit non prévu à cet effet, fissurée, ébréchée, ou ayant reçu un choc doit immédiatement être mise au rebut. La réparation de prises d'escalade n'est pas autorisée.



**NETTOYAGE :** Les prises peuvent être nettoyées à l'aide d'appareil haute pression à l'eau froide, également à l'aide de produits nettoyants conçus spécialement pour les prises d'escalade (comme les Grip Wash liquides ou solides). Il est interdit d'utiliser les acides forts (comme de l'acide chlorydrique ou du vinaigre) pour nettoyer les prises. Nous déconseillons fortement l'utilisation d'eau chaude, qui pourrait blanchir ou décolorer les prises en surface.

**COULEURS ET U.V. :** Les prises de couleur fluo et violettes, que ce soit en polyester ou en polyuréthane, sont sensibles aux UV et perdent leur couleur lorsqu'elles sont exposées au soleil. Il en est de même pour toutes les prises en polyuréthane, quelque soit la couleur. Nous vous recommandons par conséquent de ne pas les utiliser sur des murs extérieurs, ni même derrière une fenêtre.

**RESPONSABILITE :** L'acheteur prend la responsabilité de la mise à disposition, fixation, utilisation et maintenance des prises d'escalade. Il doit s'assurer que l'usage qui en est fait est bien celui pour lequel il a été conçu. Il lui appartient d'informer et si besoin de former les utilisateurs, notamment les personnes en charge de l'ouverture des voies et des blocs, ou les divers responsables et opérateurs tout au long de la chaîne de vie des prises d'escalade. Ni le fabricant, ni le distributeur ne peuvent être tenus pour responsable des dommages, blessures ou accidents causés par l'utilisation inappropriée de ces prises d'escalade.

**Le non-respect de ces recommandations entraînera la perte de garantie des produits.**

**Fabricants :** So iLL, eGrips, Teknik, Kilter, Samsara, Freestone, AIX, Didak's, Entre-Prises, Flathold, Artline, Expression, HRT, Fiction, Flame, Makak, MRclimbing, Osm'ose, Revolution, SkyRoof, VirginGrip, Volx, Wataaah, Thill Seeker, Blue Pill, Blocz, CCE, Axis, Arctic Grips.



**NOTE IMPORTANTE SUR L'UTILISATION DE "SPACER" :**

**Définition d'un "spacer" :** pièce métallique permettant de modifier le type de fixation des prises d'escalade prévu d'origine par le fabricant.



Les prises d'escalade conçues d'origine par le fabricant avec un trou de fixation pour vis M10 doivent être fixées avec une vis M10. L'utilisation d'un "spacer" ou tout autre système pour modifier le type de fixation d'une vis M10 d'origine par une vis à bois est strictement interdit (sauf autorisation claire et explicite du fabricant, se référer à chaque notice d'utilisation). La modification du système de fixation des prises d'escalade par une vis non prévue d'origine met en danger les utilisateurs et le

public qui se trouve au pied des structures artificielles d'escalade.

Les vis M10 (que ce soit CHC, FHC ou BHC) ont des sections et des résistances suffisantes, des qualités d'acier normées (grad 8.8 ou 10.9), les têtes de vis sont forgées à chaud, et sont donc adaptées à la fixation des prises d'escalade. Les vis à bois de diamètre 5mm dont les têtes ont été forgées à froid ne font pas l'objet de la même normalisation, ont des sections bien inférieures, et n'ont pas comme vocation à remplacer une vis centrale de section 10mm ! Il n'est pas rare de casser les têtes de vis simplement en les vissant ou dévissant du mur (problème essentiellement lié à l'utilisation de visseuses à choc surpuissantes). Partant de ce constat de fragilité rien que lors de la mise en place des vis, avant même de parler d'effort appliqué sur ces dernières lors de la mise en contrainte de la prise d'escalade, vous comprendrez aisément que les têtes de vis à bois n'ont pas la résistance nécessaire pour répondre aux efforts à l'arrachement appliqués sur les prises d'escalade, notamment sur celles de type "bac" (comprendre "bonne prise crochetante").



Depuis plusieurs années les exigences de résistance des prises d'escalade ne font que se renforcer. Les fabricants sont tenus de mettre en place des sécurités pour qu'en cas de casse de la prise il n'y ait pas de débris



qui tombent au sol. Une prise cassée doit pouvoir être tenu au mur par sa vis. Le couple **prise + vis** forme un ensemble indissociable. Chacun joue son rôle. Si la vis n'est pas en mesure d'encaisser les efforts appliqués sur la prise d'escalade, alors la sécurité des utilisateurs n'est plus assurée.

Avec ce système de "spacer", potentiellement un jour une prise s'arrachera à cause d'une tête de vis à bois qui cassera, avec le risque qu'elle tombe sur un utilisateur au pied du mur. La responsabilité de toute la chaîne (l'opérateur, de la maîtrise d'oeuvre et du maître d'ouvrage, voire même du fournisseur) pourra être engagée. Tout comme on ne remplace pas une roue de voiture par une roue de vélo (déjà parce que c'est interdit, et en plus vous comprenez aisément que le niveau de sécurité n'est pas au rendez-vous), on ne modifie pas la fixation d'une prise pensée d'origine pour être vissée avec une vis CHC M10 par de la vis à bois à la résistance mécanique bien inférieure.

Cette pratique récente d'utilisation de "spacer" ne fait pas l'objet de normalisation alors que, comme expliqué ci-dessus, elle est clairement sujette à une dérive n'allant pas dans le sens de la sécurité des utilisateurs des murs d'escalade. Pour certaines prises de type "plat" ou prises de pieds, la question ne se pose pas vraiment car elles ne sont pas sujettes à des forces à l'arrachement importantes. Pour les prises de type "bac" la donne est totalement différente, les efforts appliqués sur un bac peuvent être très importants à cause du porte-à-faux lié à la forme même de la prise. Quid des prises de type "bonnes réglettes" ? Où se situe la limite ? Personne ne le sait du fait qu'il y a beaucoup trop de paramètres à prendre en compte, et sur une situation donnée, personne n'est capable d'affirmer à 100% que la sécurité sera assurée avec ce système de "spacer".



**L'utilisation de vis à bois comme substitut aux vis M10 va à l'encontre de toutes les règles de normalisation et de sécurité !**

